et la quantité des anticorps, suivant l'intensité des lésions spécifiques.

La réapparition de la réaction de Wassermann est donc égale à une récidive véritable sans manifestation extérieure. Elle constitue donc une indication pour renouveler l'injection.

A cet égard, les statistiques des auteurs allemands sont des plus intéressantes.

Lange a examiné 268 malades: 153 cas, dont la réaction était positive, devinrent négatifs. Au bout d'un mois, 18 étaient négatifs avant le traitement, 13 restèrent négatifs, 5 redevinrent positifs; 97 cas sont demeurés positifs malgré une injection; certains cas, négatifs avant l'injection, devinrent positifs après l'injection, pour redevenir négatifs au bout d'un temps très court.

Herxheimer fait les mêmes constatations.

Dans 4 cas d'accidents primaires avec réaction de Wassermann négative, la réaction devint positive quatre, six, neuf et vingt-huit jours après l'injection, Deux cas de syphilis maligne sont demeurés positifs. Sur cinq cas de syphilis latente, trois ont réagi positivement d'abord, puis négativement au bout de huit à quinze jours.

Personnellement, nous pouvons citer cinq cas, quatre chancres et une syphilis secondaire récidivante, où le Wassermann, positif au moment de l'injection, est devenu franchement négatif un mois après.

De tout ceci, il résulte que le traitement de la syphilis par l'arsénobenzol nécessite, dans tous les cas, la recherche systématique de la séro-réaction de Wassermann, à des intervalles déterminés, et c'est seulement de cette façon qu'on pourra juger de l'action curative et stérilisante de ce mode de traitement. Il est à souhaiter qu'une simplification technique de la séro-réaction de Wassermann, actuellement si compliquée, en fasse une méthode d'exploration clinique et de diagnostic à la portée de tous les praticiens. Quant aux résultats acquis, il est juste de reconnaître que, si les médications actuelles ont parfois donné des séro-réactions négatives complètes et précoces, on n'a guère obtenu ce résultat qu'après l'application rigoureuse du traitement mercuriel chronique intermittent, poursuivi trois ou quatre années.